

GENERAL ARCHIVES

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

C.562.F.189.1925.XI.

O.C. 327

Genève, le 29 septembre 1925

SAISIES DE L'OPIMUM.

LETTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA.

La Havane, 21 août 1925.

Traduction.

Monsieur le Secrétaire général,

Les autorités de la douane de Nipe, Province Orientale, ont brûlé au mois de juillet dernier deux tambours, contenant 102 livres d'éther sulfurique, introduit contrairement aux dispositions sur l'importation des drogues narcotiques.

J'ai donc l'honneur de vous communiquer ce fait, pour que vous vouliez bien le porter à la connaissance de la Commission consultative du trafic de l'opium et autres drogues nuisibles.

(signé) Miguel Angel CAMPO

Sous-secrétaire d'Etat.